L'ABEILLE.

PARAISSANT ET PUBLIÉE, TOUS LES JOURS, PAR
JÉROME BAYON,
IMPRIMEUR DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

"Il faut que l'UNION soit conservée."

JEUDI MATIN, 7 NOVEMBRE 1833.

POUR GOUVERNEUR :

J. B. DAWSON.

POUR MAIRE :

JOHN H. HOLLAND.

POUR LE CONGRES :

1er. *district*—CHARLES GAYARRE.
2d *district*—JAMES M. BRADFORD.

Extrait d'un acte de la Législature du 14 *mars* 1820.

"Art. 5. *Et il est de plus décrété* que le maire et le recorder seront choisis parmi les citoyens CHEFS DE FAMILLE résidant dans la ville susdite à l'époque de leur élection, et qui ont toutes les *qualités requises* par les lois existantes"

Concitoyens, si la loi veut cette condition pour occuper la place de maire, jugez si le respect pour les mœurs n'exige pas encore plus impérieusement qu'on la trouve dans le candidat à la place de gouverneur de l'Etat.

Observateurs des lois et des mœurs.

Nous sommes autorisés à annoncer Mr. E. A. CANON comme candidat à la prochaine élection de RECORDER.

INTERIEUR.

NOUVELLE-ORLEANS, 7 novembre.

La grande quantité d'avis commerciaux qui nous parviennent chaque jour, et le desir que nous avons de mériter de plus en plus l'encouragement du public, nous engagent à donner trois fois par semaine une seconde édition de notre feuille.

Cette seconde édition paraîtra l'après-midi des MARDI, JEUDI et SAMEDI. Par ce moyen nous sommes assurés de satisfaire complettement nos abonnés, et de leur faire connaître en outre les nouvelles qui pourraient nous parvenir après notre première édition sortie.

NOUVELLES TRES-RECENTES D'EUROPE.

Par le navire *Salem*, capitaine Destebecho, nous avons reçu des liasses de journaux du Hâvre jusqu'au 2 octobre et de Paris jusqu'au 1er. Un ami nous a communiqué des journaux de Suisse, de dates récentes. Nous donnons d'amples extraits de ces nouvelles. Sous le titre commercial, on trouvera les dernières transactions sur les marchés du Hâvre et de Liverpool.

Cessation des hostilités.

Nous apprenons par diverses voies que don Miguel a fait des propositions d'arrangement qui n'ont point encore été acceptées. Il consentirait à quitter le Portugal, à condition qu'on lui assurerait le revenu de tous les biens qui lui avaient été confiés, sous le titre d'infant. Il fit encore quelques autres propositions qui ne sont point acceptables. Don Pedro refuse positivement d'adhérer à aucune de ces propositions, ne voulant garantir à don Miguel que la vie sauve.

Bourmont aurait alors demandé à lord Russell et à l'amiral Parker de se porter pour médiateurs, ce qu'ils auraient refusé, n'étant point munis de pouvoirs nécessaires. Mais ils auraient offert d'en référer immédiatement à leur gouvernement. Et sur-le-champ l'*Echo* aurait reçu l'ordre d'appareiller pour l'Angleterre.

Les officiers de l'*Echo* disent que la bataille du 5 a été très-meurtrière; mais ils ne doutent pas que la capitulation ait été signée, des drapeaux et d'autres marques de réjouissance ayant paru quand ils quittaient le Tage.

Ce qu'il y a de certain c'est que la France et l'Angleterre font en ce moment tous leurs efforts pour empêcher la continuation de cette lutte. Et nous devons croire qu'ils en ont la certitude, puisqu'ils ont consenti au départ de la reine dona Maria pour Lisbonne.

Les nouvelles que nous avons reçues de Lisbonne, par les divers journaux de France et d'Angleterre, vont jusqu'au 16 septembre. Et à cette époque, on ne savait encore rien de positif.

La présence des Bourmont et des Laroche-Jaquelein en Portugal, ne présage rien de bon pour ce malheureux pays. Ces deux chauds partisans du parti de Henri V vont tâcher de faire du Portugal une seconde Vendée; et il serait difficile de prévoir la fin de cette lutte engagée, si la France et l'Angleterre n'interviennent pas. Car il ne faut pas se le dissimuler, le peuple portugais est bien rétrograde, et nous ne le croyons pas encore assez mûr pour qu'on puisse penser à lui donner une constitution un peu large.

EXTERIEUR.

FRANCE.

PARIS, 1er. octobre.

NOUVELLES DE MARSEILLE

du 26 septembre.

La situation de Marseille est grave, dit le *Peuple Souverain*. Depuis huit heures du soir jusqu'à onze, des bandes carlistes, armées de bâtons et de stilets, ont parcouru les quartiers de la vieille ville, en criant *vive Henry V!* et se sont avancées jusqu'à la rue Thubaneau, en vociférant des chansons royalistes dont les refrains étaient: *L'arbre de la liberté est coupé* et *Bourmont viendra avec ses légions rétablir les Bourbons.* Le nombre de ces séides de la branche aînée pouvait s'élever à 150.

Vers dix heures, une trentaine de ces forcenés ont fait invasion dans un café, et ont assommé quelques vieillards sans défense. A la même heure, un patriote a été frappé de quatre coups de stylet sur la place aux Œufs, et a été laissé pour mort; un autre a reçu deux coups de stylet et des coups de bâton dans la rue St.-Pierre Martyr; d'autres encore, des coups de couteau et des coups de bâton, qui leur ont fait des blessures graves. On s'attend à de nouveaux désordres pour ce soir.

Onze heures.—Au moment où nous mettons sous presse, une lutte s'engage entre les patriotes et les carlistes sur la place Saint-Louis. Un fort détachement de la ligne, sortant du poste de la place royale, se rend à pas de course sur les lieux.

Voici la version du *Garde National de Marseille*: Nous remarquons déjà les approches d'une des grandes solennités du parti carliste. Avant-hier soir, une bande parcourait les rues de la vieille ville en chantant le refrain: *En France Henri IV régnera.* Arrivée sur la place aux Œufs, cette bande s'est ruée sur cinq ou six paisans inoffensifs qui ont pris la fuite; l'un d'entr'eux, le sieur Brugnières, maître d'école, étant tombé, a été assailli par une douzaine de ces furieux et frappé de plusieurs coups de poignards; il était alors onze heures et demie. A minuit, un malheureux ouvrier rencontré au Grand-Puits, et ne se pressant pas de répondre aux interpellations de ses misérables a été renversé et a reçu deux coups d'une canne à épée.

PARIS, 30 septembre.

—On assure que les questions à traiter dans le congrès des souverains du Nord sont les suivantes:

1°. D'inviter les états constitutionnels allemands à réprimer sévèrement les abus de la presse et des chambres: que si les gouvernemens ne se sentaient pas assez forts, des mesures de sûreté, dictées par la diète germanique et exécutées par des forces combinées prusso-autrichiennes, seraient immédiatement mises à exécution.

2°. Que si les gouvernemens français et anglais continuent à violer la neutralité, soit en Portugal, soit en Saisse, soit en Belgique, les gouvernemens du Nord agiraient dans l'intérêt de leur bonne cause et se verraient forcés à une démonstration hostile envers le pouvoir de fait qui règne en France, ce qui pourrait donner de l'importance à la majorité du prétendant de la branche aînée des Bourbons.

3°. De publier une déclaration relative à la Pologne, dans laquelle on répondra toute intervention de la France et de l'Angleterre.

La manière de mettre ces mesures à exécution sera discutée par les souverains réunis.

—*La Gazette de Venise* contient ce qui suit en date du 29 août:

Des lettres et des rapports arrivés ici annoncent qu'une grande révolte a éclaté à Scutari, en Albanie. Les partisans de Hussein, qui, par la générosité de la Porte-Ottomane, avaient été renvoyés de la prison qu'ils avaient méritée par leurs méfaits, venaient de se révolter contre le gouvernement ottoman pour mettre de nouveau à la tête de l'administration le pacha destitué. Le pacha nommé par la Porte avait été forcé de s'enfermer avec 800 hommes dans la citadelle, où il manquait de vivres et de munitions. Néanmoins il a pu tenter une sortie et battre complètement les rebelles. Les boutiques étaient fermées et les esprits alarmés. Les dernières lettres sont du 15 août: elles annoncent que la révolte dure encore.

—On écrit de Toulon, 20 septembre:

"Les Turcs avaient en ce moment cinq vaisseaux de ligne et quelques frégates, pour aller avec des troupes de débarquement, faire une descente dans l'île de Samos, dont ils veulent s'emparer. Les habitans de cette île, au contraire, ne veulent en aucune manière reconnaître le Grand Seigneur, et se disposent à semer tous les points accessibles de l'île, pour recevoir avec vigueur les troupes ottomanes.

"Cette circonstance a déterminé les amiraux français et anglais à appareiller avec six vaisseaux, cinq frégates, dix-sept corvettes et deux bricks des deux nations, pour assister à cette lutte; mais on croit que l'escadre combinée n'y prendra aucune part, et qu'elle y maintien l'ordre en bon. Les rebelles de Samos ont formé deux petits corps de troupes, sous le commandement de deux chefs déterminés, pour se porter aux endroits menacés. C'est en vain qu'on a proposé les voies de conciliation, ils ont été sourds à toute proposition d'arrangement. *Débats.*

NOUVELLES DE PORTUGAL.

Le Globe, qui passe pour recevoir quelquefois des communications ministérielles, dément par partie, dans son numéro du 25, les bruits qui ont circulé devant quelques jours sur les propositions de don Miguel. Toute la presse anglaise sans exception, et le *Globe* lui-même, avait accueilli ces nouvelles, et leur avait trouvé un caractère de vérité fort authentique. Elles étaient confirmées par des correspondances particulières ordinairement bien informées. Il n'était guère permis d'en douter, et nous avons dû les donner comme certaines.

Voici du reste ce que le *Globe* exprime:

"Nous avons toute raison de croire, d'après d'excellentes informations, qu'ainsi que nous l'avions donné à entendre à nos lecteurs le bruit de propositions formelles qui auraient été soumises au maréchal Bourmont, ou faites par lui, est tout-à-fait dénué de fondement. Tout ce qui s'est passé entre le colonel Hare et le maréchal, c'est que le colonel était porteur d'une communication formelle que lord William Russell avait cru nécessaire de faire à M. de Bourmont, et dans laquelle il lui mandait qu'il profitait de cette circonstance pour déplorer la continuation d'une pareille lutte, et lui faisait entrevoir que, dans son opinion, la démission de don Miguel pourrait donner lieu à la cessation des hostilités. A ces observations, le maréchal aurait répondu sur le champ qu'il n'avait le commandement suprême des troupes que par délégation, et qu'il se croyait pas autorisé à conseiller la continuation de la lutte ou la cessation des hostilités. C'est sur cette courte conversation, dans laquelle aucune espèce de proposition n'a été faite ni d'un côté, ni de l'autre, que l'on a bâti ces ingénieuses nouvelles qui annonçaient, que, non seulement des propositions avaient été faites, mais qu'elles avaient même été divisées en articles spécifiés qui se montaient, nous le croyons, à six, tant sont féconds en inventions ingénieuses MM. les passagers des paquebots à vapeur. Nous croyons que le maréchal Bourmont a non seulement le commandement en chef de l'armée de don Miguel, mais qu'il doit être aussi l'âme et la tête de son administration."

Le langage de quelques journaux anglais est beaucoup moins formel. Le *Times* et le *Courier* ne font point un article spécial de démenti. Ils se bornent l'un et l'autre, en rapportant les bruits de bourse, à reconnaître que les dernières nouvelles n'avaient plus aucun crédit dans le public.

Une lettre particulière de Londres, écrite le 25 à 7 heures du soir, en confirmant ce fait, ajoute:

"Les personnes les mieux informées du véritable état des choses en Portugal disaient ce matin à la bourse que, dans les dépêches de lord William Russell, apportées par l'*Echo*, ce diplomate exprimait sa ferme conviction qu'il était de toute impossibilité que la lutte actuelle se terminât sans l'intervention de l'Angleterre. On assurait également que Bourmont avait déclaré à l'envoyé anglais par l'entremise du colonel Hare qu'il ne songeait nullement à tenter contre Lisbonne des attaques dont il reconnaissait l'inutilité, mais que son projet était de faire du Portugal une seconde Vendée."

Le *Sun*, qui prétend connaître le contenu des dépêches de lord Russell, sans qu'il lui soit permis de le publier, affirme que don Pedro n'avait point voulu accepter la médiation anglaise aux conditions qu'y mettait lord Russell, et que don Miguel avait rejeté, de son côté, toute proposition d'arrangement. Un journal anglais du 23, que nous avons cité, assurait que l'Angleterre avait offert à don Pedro de terminer elle-même la lutte, à condition qu'il quitterait le Portugal sur-le-champ. Ce sont là, sans doute, les conditions dont le *Sun* a voulu parler, et que l'ex-empereur aurait repoussées.

Ce qui paraît le plus certain, c'est que les hostilités devaient être suspendues depuis le départ jusqu'au retour de l'*Echo*, qui peut avoir regagné Lisbonne le 28 ou le 29 de ce mois.

On attend à Londres, d'un moment à l'autre, un nouvel arrivage de Portugal. Le vent est au sud. Le *Royalist* a dû partir le 15 de Lisbonne.

PARIS, 1er octobre.

Les journaux français ne jettent aucun jour sur la position des partis belligérantes en Portugal. Les nouvelles qu'ils donnent sont tirées des journaux anglais. A l'exception de quelques feuilles carlistes, tous ont la plus entière confiance dans le triomphe définitif de la cause constitutionnelle en Portugal; et, s'étayant de l'échec éprouvé par le maréchal Bourmont devant Oporto, pour en tirer la conséquence qu'il échouera également dans son entreprise pour reprendre Lisbonne. Quant à ce qui est de Lisbonne, cela pourra dépendre beaucoup des forces que Laroche-jaquelein aura pu rassembler pour aider, sur la rive méridionale du Tage, les opérations du maréchal au Nord. On attend les prochaines nouvelles avec une vive impatience. Quant à nous, quelque impatience que nous ressentions au sujet des événemens intermédiaires, nous n'avons pas la moindre crainte sur le résultat définitif. La reine, il est vrai, aura beaucoup de peine à triompher, mais enfin son triomphe est assuré. (*Courrier.*)

—On mande de Trieste, le 31 août:

"Des navires arrivés hier de Constantinople annoncent qu'un incendie avait éclaté à Péra, dans le quartier turc, et que 4,000 maisons auraient été la proie des flammes.

"On disait, au départ de ces navires, que le sultan avait dépêché un Tartare pour rappeler les Russes. Les Russes eux-mêmes ne seraient-ils pas les auteurs de cet incendie?" *Peuple Souverain.*

—On écrit d'Alexandrie, 16 juillet:

"Mehemed-Ali attend avec impatience le retour de sa flotte qui est allé prendre une partie de l'armée de Syrie pour la ramener en Egypte. Il veut s'en servir pour faire un voyage à l'île de Candie. Demain, au vaisseau de ligne (le 7e.) va être lancé à la mer, et un autre le sera quelques jours après. Mehemed-Ali paraît décidé à ne jamais laisser chômer les chantiers; à peine un vaisseau est-il lancé qu'on pose la quille d'un autre. On ne sait jusqu'où il veut porter la force de sa flotte; mais s'il continue, son armée navale deviendra redoutable. Il a ordonné de fortifier Adana; à cet effet, il a envoyé les ingénieurs qui sont à son service." *Journal de Smyrne.*

HAVRE, 1er. octobre.

Il règne toujours le même mystère sur les événemens qui se sont passés à Constantinople dans les derniers jours du mois d'août. On sait seulement, d'une manière positive, qu'il y a eu dans cette capitale des circonstances tout-à-fait imprévues, et tout porte à croire que les nouvelles qui étaient parvenues par la voie d'Ancône étaient exactes, car les nouvelles assez vagues encore qu'on a reçues à Paris par la voie de Vienne, corroborent les craintes qu'on avait conçues. Nous les mettons ici sous les yeux de nos lecteurs:

Un courrier russe et un courrier français sont arrivés ici venant de Constantinople. Le premier a pris en toute hâte la route de Munchen-Graetz, le second a continué son voyage pour Paris, après avoir remis des dépêches à l'ambassadeur français.

"Le public ne sait rien de l'objet de leur mission. On se perd en conjectures: le plus grand nombre s'imagine que les stipulations intervenues entre la Russie et la Porte ottomane auront déterminé l'ambassadeur français à Constantinople à déployer une nouvelle énergie pour relever l'influence de la France et combattre la politique de la Russie. Des lettres avaient antérieurement annoncé que le sultan était devenu le jouet de tout le monde: qu'il avait pour ainsi dire perdu l'usage de ses facultés intellectuelles par l'excès de la volupté; qu'il était tombé dans un tissu d'intrigues d'où il ne pourrait se tirer sans danger.

Dans quelques jours, on apprendra sans doute de nouveaux détails plus positifs, nous nous bornerons à dire, pour le moment, que des négociations diplomatiques importantes sont constamment suivies à Constantinople. Il paraît d'ailleurs que l'on a déjà voulu s'occuper des affaires d'Orient à Munchen-Graetz et notamment se procurer des renseignemens exacts sur l'Egypte, car M. de Prokesch, revenu tout récemment d'une mission en Egypte, a reçu l'ordre de se rendre au château. On sait que l'organisation de l'Egypte est telle que ce pays n'a aucune agression étrangère à redouter, si ce n'est de l'Angleterre, et qu'au contraire il peut donner de vives inquiétudes à d'autres puissances, notamment à la Porte ottomane.

Cet article du journal allemand nous paraît mériter la plus grande attention. Celui qui l'a écrit ne peut être qu'une personne initiée aux mystères de la haute diplomatie: ce qu'il dit de la situation de l'Egypte vis-à-vis de la Porte ottomane le prouve assez. Pour bien comprendre la portée de ses paroles, il faut se rappeler ce que nous avons dit il y a quelques jours sur le plan que M. le maréchal Maison avait, à ce qu'on nous écrit, adopté primitivement à l'égard des deux puissances orientales. Non-seulement cet homme d'état tenait peu à la conservation de l'empire ottoman, mais comme il s'attendait de jour en jour à le voir s'écrouler sous son propre poids, toutes ses espérances se reposaient sur la vigueur naissante de la puissance égyptienne qu'il destinait à former un contre-poids à la puissance moscovite. L'Autriche, nous écrit-on encore, avait eu connaissance de ce plan, l'avait secrètement approuvé, et ce fut dans le dessein de connaître sur une les ressources de l'Egypte que M. de Prokesch fut envoyé à Alexandrie.

Le cabinet de Vienne sut donner l'échange aux cabinets étrangers sur la véritable mission de ce diplomate. Maintenant, il paraît que l'empereur de Russie a demandé personnellement à l'empereur d'Autriche de prendre conjointement avec lui, des mesures pour arrêter les progrès trop rapides de la puissance égyptienne.

PARIS, 30 sept.

Double Protectorat de la Prusse et de l'Autriche en Allemagne.

Le *Mercure de Souabe* publie, sur le résultat du congrès de Munchen-Graetz, quelques détails qui confirment les conjectures que nous avions nous-mêmes émises dans notre numéro du 27. Le protectorat de la confédération germanique, que possède aujourd'hui l'Autriche, deviendrait viager, et passerait alternativement d'un empereur d'Autriche à un roi de Prusse. L'empereur actuel, qui n'a pas moins de 65 ans, garderait, jusqu'à sa mort, la présidence de la confédération, mais sous un nouveau titre. Cet arrangement n'a pest être d'autre but que de préparer les voies au protectorat exclusif de la Prusse, qui s'indemniserait ainsi du protectorat exclusif de l'Italie, dont va s'accroître la puissance autrichienne.

On écrit du Haut-Elbe, le 20 septembre:

"On assure que la question, restée long-temps incertaine, au sujet du commandement supérieur de l'armée de la confédération germanique, approche de sa solution; et que dans peu de temps il y aura une détermination définitive à ce sujet. A la suite des négociations entamées, on est convenu que l'Autriche et la Prusse auront tour à tour ce commandement suprême, de telle sorte qu'il appartiendra à l'un des souverains de ces deux monarchies pendant une année. S. M. l'empereur François serait le premier revêtu de cette haute dignité, à laquelle sera attachée un titre convenable. Après son départ, elle passerait au souverain actuel de la Prusse, et viendrait à l'avoir dans le même ordre.

"On parle aussi d'établissement d'une magistrature [illegible] pour le maintien de l'ordre et de la tranquillité occasionnée par la plus grande agité qui serait donnée à la confédération."

Ces changemens dans la constitution germanique, s'ils sont réels, seraient de la plus haute gravité, et réagiraient sur le système européen tout entier. Dans quelques jours on connaîtra plus positivement ce que les diplomates de Munchen-Graetz auront arrêté.

PARIS, 28 septembre.

La *Gazette d'Augsbourg*, du 25, publie la lettre suivante, datée de Constantinople, 5 septembre. "Il n'y est question ni de l'insurrection, ni même de l'incendie qui avait éclaté, disait-on, le 31 août. Les bruits répandus à ce sujet, et qu'avait répétés la *Gazette Universelle* elle-même, étaient dénués de tout fondement. Déjà, les journaux anglais dont nous avons cité quelques extraits les avaient en partie démentis:

Constantinople, 5 sept.

"Depuis quelques jours le divan a tenu plusieurs séances après lesquelles le drogman de la Porte s'est rendu aux hôtels des ambassades anglaise et française. On en conclut que d'importantes négociations sont entamées avec ces deux puissances, mais le plus profond mystère les couvre jusqu'à présent. L'ambassadeur russe paraît être fort attentif aux fréquentes conférences que le *reis effendi* a avec les représentans de la France et de l'Angleterre. Plusieurs bruits circulent sur la cause de ces mouvemens diplomatiques: entre autres on prétend que les cabinets de Paris et de Londres désirent de leur côté conclure avec la Porte une convention qui serait la contre-partie du traité d'alliance avec la Russie, et qui aurait pour but de garantir l'intégrité de l'empire ottoman dans la circonscription actuelle. Mais le sultan est dévoré à la Russie, et tant que la chose dépendra de lui, il ne fera rien que la cour de Saint-Pétersbourg puisse désapprouver. En outre, depuis les derniers événemens, il se méfie de la politique française et la croit conforme aux intérêts de Mehemet-Ali. Il n'est donc pas vraisemblable que la Porte prenne vis-à-vis une autre puissance des engagements qui seraient mal vus à St-Pétersbourg; et il est certain qu'une stipulation rédigée, comme il vient d'être dit, pour mettre obstacle à la prépondérance russe si redoutée, serait mal accueillie par l'empereur Nicolas.

"Cependant on négocie activement, et les plénipotentiaires des deux puissances maritimes n'ont en vue que d'affaiblir la grande influence qu'exerce ici le cabinet de Saint-Pétersbourg. Sans le penchant du sultan pour l'empereur Nicolas, ils y auraient déjà réussi, car les alentours du sultan et tout le divan sont à la solde de Mehemed-Ali et de ses amis. Dans de telles circonstances, la position du sultan est mauvaise et il est exposé à beaucoup de dangers. Il aura de la peine à soutenir sa politique et à rester fidèle à ses liaisons avec la Russie.

"Dans le fait il paraît avoir laissé à découvert quelques côtés faibles dont le parti anti-russe n'a pas négligé de profiter, car plusieurs courriers sont déjà partis ou sont sur le point de partir pour instruire leurs cours de la situation des choses à Constantinople. Du reste, notre état est toujours critique. Les intrigues qui se trament sous les yeux du sultan et sont toujours tenues en secret. Les conférences ouvertes, et ceux qui devraient faire respecter la loi sont les premiers à s'en moquer. Aussi n'est-on pas sans quelque crainte d'une nouvelle catastrophe."

Les ambassadeurs anglais et français peuvent réellement déployer toute l'activité que leur prête le journal allemand; mais il est trop tard: des intrigues diplomatiques sont désormais fort inutiles contre le protectorat armé de la Russie.

—On écrit du Mans:

"Nous apprenons à l'instant que les chouans ont reparu du côté de Chasselé et Brûlon. Un détachement de dragons est parti pour aller à leur poursuite.

—La corvette la *Créole* capitaine Lamarié, capitaine de frégate, est partie de Brest le 29 septembre. Ce bâtiment se rend dans le Tage.

De Munchen-Graetz, l'empereur Nicolas se rend en Pologne pour appliquer sans doute à sa conquête le nouveau système d'organisation politique, arrêté de concert avec ses deux alliés. On lit dans les journaux allemands:

"L'empereur de Russie se rend directement en Pologne, et plus que jamais on croit que l'on recevra des nouvelles importantes de ce pays. Le *Moniteur français* n'a qu'à se tenir prêt aux nouvelles répliques qu'il aura à faire; et la prochaine session du parlement anglais pourra être encore plus intéressante à ce sujet que la session dernière."

—Tous les personnages diplomatiques qui s'étaient rendus de Vienne en Bohême ont dû être de retour le 26 septembre. Le prince de Metternich n'a dû arriver à cette époque.

ANGLETERRE.

LIVERPOOL, 28 septembre.—Consolidés en compte, 89¼ ¼ (cote de 4 heures.)

ALLEMAGNE.

FRANCFORT, 22 septembre.

Le bruit s'est répandu dans certains cercles que la diète germanique serait transférée de Francfort à Vienne, parce que, assure-t-on, l'attentat audacieux du 3 avril a prouvé que les ambassadeurs ne jouissent ici d'aucune sécurité, et parce qu'une ville ouverte de tous côtés et environnée de pays étrangers n'est pas digne d'être le siége d'une assemblée aussi distinguée que la diète germanique. Néanmoins ce bruit ne paraît mériter aucune confiance, bien qu'on en parle beaucoup et sérieusement. On dit aussi, mais avec plus de vraisemblance, que quelques ambassadeurs accrédités auprès de la diète se rendront à Berlin ou à Vienne pour y être consultés dans les conjonctures actuelles qui sont très-graves, et donner leur avis sur les mesures qu'il conviendrait d'adopter. Ce serait une confirmation de ce qui a été déjà annoncé il y a quelque temps, savoir que les entrevues des souverains en Bohême, [illegible] auraient eu pour but de réviser et de compléter les lois qui régissent les peuples en général et les particulier, et [illegible] chose de plus positif sur ce point; il n'est pas douteux que des délibérations n'aient lieu dans quelque ville de l'Allemagne, par suite des conventions arrêtées par les souverains en Bohême. *Gazette d'Augsbourg.*

Commercial.

HAVRE, 1er octobre.

Nous avons eu durant depuis trois jours de la semaine dernière, quelques symptômes de reprises dans les demandes de coton; mais ces demandes ont été très-faibles et les ventes depuis notre dernière n'en se sont élevées qu'à 510 balles, qui consistent [illegible] Uplands de 127 50 à 137 50 et 117 St Domingue [illegible] à l'acquitté. Les Uplands sont maintenant à 30 centimes de baisse sur nos plus fortes cotes des sortes américaines durant les derniers cours, et nous avons basé nos prix en conséquence.

Les arrivages de la dernière huitaine [illegible] été, par contre, importantes, considérant la position [illegible] marché; elles se sont élevées à 3962 balles, parmi lesquelles 3467 des Etats-Unis, 472 St Domingue et 23 Surinam.

Exist. 30 sept: 36595 b: parmi lesquelles 33527 des E.U.
Exist. en 1832, 30491 " " 29127
Imp. dans les 9 premiers mois de 1833, 171413:
Idem idem en 1832, 161543:

LIVERPOOL, 9 sept.

Le marché a été plus calme que jamais aujourd'hui; le coton a baissé de 2d et il ne s'est vendu que 1500 balles depuis quatre jours; il est impossible de coter les prix.

LIVERPOOL, 20 septembre.

Nous avons eu une demande très-limitée pour le coton, cette semaine, et nos prix ont été généralement dans la partie des plus bas cours de la semaine précédente: en conséquence, nous réduisons nos cotes d'environ 1-4d.—De 3700 balles Surate offertes en vente publique aujourd'hui, 520 balles seulement ont trouvé des acheteurs à 5-8 et 3-4d de réduction sur les prix obtenus il y a environ trois semaines.—400 balles des Etats-Unis ont été prises en spéculation.

Ventes de la semaine, 6,770 dont 5,600 des E. U.
Arrivages dito 12,856 1,879 "
Existences au 20 sept: 1833, 219,500 b. dont 169,000 E.U.
Dito même période 1832, 251,400 dont 200,600 E. U.

PRIX COURANS—Géorgie long 15 1-2 a 17d; Dito court 8 1-4 a 12; Alabama 9 a 12; Mobile 9 1-4 a 12; Louisiane 9 1-2 a 14; Fernambuc 12 1-4 a 13 1-4; Maragnan 12 a 13; Surate 6 3-4 a 8 1-8.

AVIS—Le navire CREOLE, capit. Page, est en déchargement vis-à-vis le chemin-à-coulisser. Les consignataires sont priés de venir recevoir leurs marchandises.
7 nov—d

MARCHÉ DE LAFAYETTE.

UNE réunion ajournée des souscripteurs du fonds capital du marché ci-dessous nommé aura lieu dans la chambre du conseil, samedi prochain, le 9 courant, à 4 heures et demie de l'après-midi. GEO. BAUMGARD,
7 nov—3 président du conseil de la cité de Lafayette.

EN débarquement du navire *Bellechas*, et à vendre, à bon marché, sur la Levée, par les soussignés:
Eau-de-Vie de Cognac, en ½, en ¼ de pipes et en barriques;
100 Barriques Vin de Bordeaux,
60 do. do. St. Estèphe;
32 do. do. Coissac;
44 do. do. Pauillac;
8 do. do. Vieux Chateau-Margaux;
24 do. do. St. Julien;
8 do. do. Haut-Talence;
4 do. do. Larose supérieur;
20½ do. do. Barsac;
48 Caisses do. Sauterne;
600 do. do. Médoc rouge;
50 do. do. Vieux Château-Margaux;
50 do. do. St. Julien;
26 do. do. Chambertain;
65 paniers de Champagne;
150 do Aniasette,
50 caisses Huile d'Olive;
15½ Barriques et 32 demies Vinaigre;
10 caisses Prunes.
7 nov—3 HAGAN, NIVEN & CO.

215 TIERCONS de Riz, en débarquement de la goélette Elizabeth, de Charleston, et à vendre par
7 nov—d HAGAN, NIVEN & CO.

CHARRUES No. 1, 2, 3 et 4, avec et sans feillants blancs et rouges, parfaitées, en vente chez THOMPSON & GRANT,
7 nov rue de la Levée, No. 6

Livre Maritime.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

ENTRÉES.

Navire Cincinnati, Barstow, New-York, O Adams jr capt
Goël Passaic, Dupère, Matamoras,
Goël Ewert, Butler, Matagorda, Rhoden & Peters

ARRIVES.

Bateau de remorque Whale, ayant pris sa remorque en mer, il a amené dans le port les navires Salem et Napier.

Bateau de remorque Natchez, Morrison, du détour, avec les navires Hermann et Guinare, le brick Tribune et la goël Elizabeth,

Navire Salem, Destebecho, du Hâvre, d'où il est parti le 2 octobre, avec un chargement à V Roulhac; F Frey; J Leblanc; J A Marie & co; L Arnaud; J & L Garnier; C Jourdan; F Perret; V Dupas; Hill & Henderson; L Measant; C Redon; Allain & Duplessis, Rasch; Binoche frères; D Lavaudais; Papot; Kohn & Bordier; P Chastant; E Johns & co; T Nicolet & co; A L Boismare; J Lebeau; Hyde & Goodrich, et autres.

Passagers, Mme. Burthe, R Bernard; J Anglaire et sa dame, J Armitage, J Dufilho, A Schrieber, sa dame et son fils; A Robinson, A Desavigne, A Livaudais, Mme. Papet, S Mittaud, A Lanare, J Poe, V Duberstrand, V Poutz, H Gally, M Ecouba, Paul, C Rouvain.

Navire Napier, Lucas, en 45 jours du Hâvre, avec un chargement assorti, à MM. A Senocal, A Paya, Barbarin & Hill, Hermann & co; A Price; J Chalaron; Moctezuma; J Marot; F Verrier; Quertier & Bontin; Fd Moclerc, A Rasch; R Le Monnier; Kohn & Bordier; E Lefebvre; P Chigé; D Pilié; Th Romain & co; Livaudais, Charbonnet & Co; G Ducatel; Cocksyne, Watts & co; Binoche, A. Lisutaud; Gaulhiac; F Dufour & Frères; J Labadie; C Redon; C B Dufour; Frey & co; J & J Darramon; A L Boismare; Lancement; A Blanc; Richardson; P Lohman; Dumas; G Petit; J Lindner; Dubale; F Verrick; T Nicolet & co; E Johns & co; A Page; et à ordre—37 passagers.

Navire Guinare, Watts, de Baltimore.
Brick Tribune, Smith, de Norfolk.
Goël Nancy, Sydleman, de New-York.
Goël Elizabeth, Stevens, de Charleston.
Bateau à vapeur Memphis, Smith, du Cumberland river.

MEMORANDA.

Parti de Bordeaux pour ce port, 12 sept. le Gustave-Ernest; 14, l'Anne-Louise, Domandes.

Arrivé d'ici au Hâvre, 20 sept. le Bolivar, Child; le Mordecai, Marsh.

En charge à Bordeaux pour ce port, 14 sept. l'Eucharis, partant le 30 sept.; l'Anne-Louise et le Talma.

En charge au Hâvre pour ce port, 2 octobre, navire Bolivar, Child, partant le 10 octobre; navire Isaac-Hinks, Ingersoll.

Arrivé d'ici à Anvers, 12 sept: navire Vesper, Hand; et navire Arcadia.

PAROISSE D'ORLEANS.

COUR DES PREUVES.—*Vente le Régistre des Testaments.*—Lundi, 25 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu au No. 48, rue du Canal, auprès de l'encognure de l'*Exchange Place*, la LIBRAIRIE appartenant à la succession du feu demoiselle Mary Carroll, consistant en une grande quantité de livres de Droit, en anglais, français et espagnol, et un assortiment considérable d'ouvrages divers, dont plusieurs sont élémentaires et conviennent aux Ecoles Publiques; recommandés au public comme une collection rarement auparavant offerte en vente dans cette ville.

Conditions de la vente: Toutes sommes au dessous de $100 payables comptant, entre $100 et $200 à 4 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, et au-dessus de $200 à 6 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction.

PLUS.

Aux mêmes temps et lieux les livres de prix, appartenant à la succession du feu le Rév. James F. Hull, parmi lesquels se trouvent une grande quantité d'ouvrages en THEOLOGIE et en LITTERATURE anglaise, ainsi qu'une série complète de l'*Edenburgh et London Quarterly Review.*

Conditions de la vente: Comptant.

Si ces ventes ne sont pas terminées, lundi 25 du courant, elles seront continuées de jour en jour, à 10 heures du matin, à l'endroit désigné, jusqu'à ce que toute la collection, appartenant à ces deux successions soit vendue.

Par ordre de la Cour.
7 nov—18 W F C DUPLESSIS, Régister.

PAROISSE D'ORLEANS—*Cour des Preuves*—Vente par le Régistre des Testaments—Mercredi, 20 novembre 1833, à 4 heures de l'après-midi, il sera exposé en vente publique devant mon bureau, pour compte de la succession de feu Simon Fagan, les effets mobiliers dépendant de la succession; ainsi, une jument baie avec selle et bride. Conditions de la vente: comptant.

Par ordre de la cour,
7 nov W F C DUPLESSIS, rég

PAROISSE D'ORLEANS.

COUR DES PREUVES—Attendu que F. M. Pizarre a présenté une pétition à la cour, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Tadeo Ortez, décédé ab intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour,
7 nov W F C DUPLESSIS, rég.

PAROISSE D'ORLEANS—*Cour des Preuves*—Vente par le Régistre des Testaments—Samedi, 9 du courant 1833; à 10 heures du matin, il sera vendu devant mon bureau, une belle voiture appartenant à la succession de feu Oliver Train. Conditions de la vente: 60 jours de crédit, en un billet endossé à satisfaction.

Par ordre de la cour,
7 nov W. F. C. DUPLESSIS, rég.

ALOUER—Un grand terrain situé au coin des rues de la Commune et St. Charles, vis-à-vis la presse à coton de M. Ross. Pour les conditions, s'adresser à
7 nov LINCOLN & GREEN.

LE soussigné a l'honneur de prévenir le public qu'il a reçu par le Napier venant du Hâvre, un assortiment complet de souliers pour femmes et enfans; ainsi que des brodequins et bottines doublés en toile, parfaitement conditionnés, et au même prix qu'antérieurement.

On trouvera dans le même magasin rue Royale, No. 96, toute espèce d'articles de Paris de bon goût.
7 nov—4 ADOLPHE PLUCHE.

MAGASIN DE VOITURES au No. 12 et 14, Rue de la Douane, reçu par les Mississippi et Arkansas, Henry-Lee, Chandler Price et autres arrivages récents, UN GRAND ASSORTIMENT DE VOITURES, parmi lesquelles sont sept barrouches légères, à un cheval, quatre voitures, trois cabriolets, quatre barrouches à ressorts élaptiques, etc. etc. Le tout est offert à un prix très-modéré, pour du comptant ou en bons billets.
7 nov M. WALTON.

MME. Jean MICHEL, a l'honneur de prévenir les dames qu'elle a transporté son magasin de la rue de Chartres à la rue Toulouse, No. 80, en face de la Banque Consolidée, et elle informe aussi qu'elle vient de recevoir un très joli assortiment de MODES et de NOUVEAUTES. 7 nov—3

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse, pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans—Présent l'hon. Chs. Maurian—*H. Thistle* contre *ses créanciers.*—La cession des biens du pétitionnaire ayant été acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers, il est ordonné qu'une assemblée des créanciers du dit insolvable, ait lieu